

Syndicat mixte du Pays d'Arles

Conseil syndical du 20 mars 2007

Nombre de conseillers
En exercice : 54
Dont 18 avec double
délégation
Et 18 avec simple
délégation

Présents : 28 dont :
Double délégation : 11
Simple délégation : 6

Résultat des votes :
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité

Etaient présents :

✕ Conseillers qui ont 1 voix : Régis GATTI, Jean MULNET, Gérard JOUVE,
Guy OLIVIER, Jean-Luc MASSON
✕ Secrétaire : Serge PORTAL

✕ Conseillers qui ont 2 voix : Raymond DIVOL (suppléant), Yves FAVERJON
(suppléant), Michel MOUCADEAU, Bernard REYNES, Charles FABRE,
Marie-Rose ROUX, Jack SAUTEL, Jean-Louis VILLERMY, Michèle ALLARD,
Guy FRUSTIE, Michel PECOUT

Avaient donné procuration : Jean-Marc MARTIN-TEISSERE (double délégation)

Etaient absents : Charles FABRE, Robert DEL TESTA, Rolland ROCHE, Jean
BRUN, Michel FENARD, Pierre SANTOIRE, Christian CROUVOISIER, Jean-
Hilaire SEVEYRAC, Gérard VOULAND, Gilbert TATON, Jacques DEMARLE, Jean-
Pierre PASCAL, Yves PICARDA, Patrice VULPIAN, Jean-Marc MARTIN-
TEISSERE.

2007.009 : AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2006 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Régis GATTI

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte
administratif 2006 du Budget Principal.

Section de fonctionnement :

Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à : + 163.503,14 €

Section d'investissement :

Résultat d'exécution 2006 : - 2.958,62 €

Besoin de financement : - 2.958,62 €

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

1- DECIDER de reprendre au budget 2007 le résultat de chacune des
sections, soit 163.504,14 € (+) en fonctionnement et 2.958,62 € (-) en
investissement,

2 - INDIQUER que ces sommes seront portées au budget primitif 2007.

**LA DELIBERATION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET
REPRESENTES**

Régis GATTI

